

## 1. IDENTITÉ DU BÂTIMENT OU DU GROUPE DE BÂTIMENTS

**nom usuel du bâtiment :** Halles centrales  
**variante :** îlot V53b  
**numéro et nom de la rue :** place des Halles centrales (rue Louis Brindeau, rue Bernardin de Saint-Pierre, rue Dicquemare, rue Voltaire)  
**ville :** Le Havre **code :** 76600  
**pays :** France

---

### PROPRIÉTAIRE ACTUEL

**nom :** la Ville du Havre est propriétaire et responsable des travaux de gros-œuvre. Depuis 1975, c'est le groupement d'intérêt économique des commerçants (GIE) qui s'occupe des aménagements intérieurs.  
**adresse :**  
**téléphone :** 02 35 19 45 45 **fax :** 02 35 19 46 15

---

### ÉTAT DE LA PROTECTION

**type :** ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager)  
**date :** 1995

---

### ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION

**nom :** Mairie du Havre  
**adresse :** 57, place de l'Hôtel de Ville, 76600 Le Havre  
**téléphone :** 02 35 19 45 45 **fax :** 02 35 19 46 15

---

## 2. HISTOIRE DU BATIMENT

### commande :

Suite à la création du marché des Halles centrales en plein air en 1835, quatre petites halles ont été édifiées en 1855 puis transformée en 1885 sur les plans de Léon David. Ces halles métalliques ou « marché Louis-Philippe » sont restées en place jusqu'aux bombardements de 1944.

Ce quartier, entre le boulevard François 1<sup>er</sup> et le bassin du Commerce, connaissait une forte concentration de la population et réclamait par conséquent un marché de détail. Sur son emplacement d'avant-guerre, la reconstruction des nouvelles halles s'est effectuée dans le strict cadre des dommages de guerre (70 millions de francs 1957)

**architecte :** André Le Donné, Charles Fabre, Jean Le Soudier

**autres architectes et intervenants :** Maurice Eudier, maître d'œuvre rouennais

**ingénieurs :** P. Le Rolland

**contractants :** entreprises Gagneraud (semelles, gros-œuvre); Lucien Hard (peinture, vitrerie); Chambrelan (plomberie); Lionel Vaudour (serrurerie); Douyère (carrelage); Cousinat (électricité).

## CHRONOLOGIE

<b>date du concours :</b>		
<b>date de la commande :</b>	1953	
<b>période de conception :</b>		
<b>durée du chantier :</b>	<b>début :</b> 1958	<b>fin :</b> 1960
<b>inauguration :</b>	5 mai 1960	

---

## ÉTAT ACTUEL DU BÂTIMENT

**usage :** les halles abritent différentes boutiques et un supermarché « Super U »

**état du bâtiment :** Bon état général. Plusieurs interventions successives ont cependant dénaturé le bâtiment d'origine, notamment au niveau des rez-de-chaussée.

### **résumé des restaurations et des autres travaux conduits avec les dates correspondantes :**

- 1975 : agrandissement sur trois mètres de tout le périmètre, construction d'un faux-plafond à 4,40 mètres, pose de nouvelles portes, remise en état des murs et des cloisons, pose de carrelage (Maurice Eudier pour les travaux intérieurs).

- 2001-2002 : restauration complète extérieure et intérieure, agrandissement et remise aux normes du bâtiment (coût 2,8 millions €) : travailler sur ce périmètre était l'une des préconisations du schéma de développement du centre-ville établi par l'AURH (Agence d'Urbanisme de la Région Havraise) dans le cadre de l'opération centre-ville pilote.

26 février-26 décembre 2001 : l'extension à l'est (ACAUM Atelier Coopératif d'Architecture et d'Urbanisme de Monbadon) fait passer la surface de vente de 1442 m<sup>2</sup> à 1780 m<sup>2</sup>. Un portique dont la toiture est constituée de trois petits dômes recouverts de zinc est adjoint sur toute la longueur du bâtiment rue Bernardin de Saint-Pierre. Les boutiques qui y prennent place (fleuriste, marchand de vins, etc.) ont ainsi un accès indépendant et des vitrines, un point positif pour la continuité des commerces de la rue. Cette extension a entraîné la suppression de 25 places de parking compensée par la construction d'un ascenseur sur la place du Général De Gaulle pour permettre une meilleure accessibilité avec le parking Niemeyer par le passage Racine.

septembre-novembre 2002 : travaux d'étanchéité de la toiture

fin septembre-mi novembre 2002 : ravalement

mi octobre-début janvier 2003 : étanchéité

La voûte a retrouvé son aspect originel grâce au retrait du faux-plafond de 1975 (amiante). On a également procédé au remplacement des châssis et de tous les vitrages translucides par des vitrages transparents, ce qui a augmenté la luminosité intérieure. La voûte a été recouverte de zinc en remplacement de l'étanchéité goudronnée.

Pose d'un nouveau carrelage et de nouvelles cloisons.

Ces travaux ont été effectués pour aider les commerces du centre ville face à l'espace Coty (1999) qui a considérablement dynamisé le quartier Thiers. Mais le cheminement piéton prévu à l'origine avec le centre Coty n'a pas été réalisé. D'autre part, la liaison avec le parking Oscar Niemeyer reste distante.

---

## 3. DOCUMENTATION / ARCHIVES

**archives écrites, correspondance, etc :**

**dessins, photographies, etc :**

- Archives municipales de la ville du Havre :

PC 67/BCX/57 : permis de construire accordé le 31 juillet 1958

**autres sources, films, vidéos, etc :**

**principales publications (ordre chronologique) :**

Esdras-Gosse (Bernard), *Prestige du Havre, commercial, industriel et maritime*, 1960.  
Ragot (Gilles), *L'invention d'une ville : Royan années 50*, Les Cahiers du Patrimoine, Paris, éditions du Patrimoine, Monum, 2003.

**articles**

- « Les Halles centrales vont bientôt être reconstruites sur leur ancien emplacement », maquette, *Le Havre Libre* 1<sup>er</sup> février 1957, p. 3.  
« La reconstruction des halles est attendue avec impatience par les habitants et les commerçants du quartier », *Le Havre Libre* 21 mars 1958.  
« Pose de la première pierre des Halles centrales par Monsieur Eudier », *Le Havre Libre* 6 novembre 1958, p. 1 et 2.  
« Un drapeau marque l'achèvement du couvert des Halles centrales qui seront mises en service en novembre », *Le Havre Libre* juillet 1959.  
« Cette fois c'est officiel, les Halles centrales ouvriront le jeudi 5 mai à 10h30. Il s'agira d'un véritable super-market », *Le Havre Libre* 27 avril 1960, p. 3.  
« Le super-marché des Halles centrales a été inauguré hier matin dans l'optimisme », *Le Havre Libre* 6 mai 1960, p. 3.  
« M. Monguillon, maire, a inauguré le supermarché des Halles », *Le Havre* 6 mai 1960.  
« Les Halles, ce quartier d'antan qui veut survivre », *Le Havre Libre* 25 septembre 1962, p. 3.  
« Les travaux de rajeunissement des Halles centrales coûteront 2 400 000 francs », *Le Havre Libre* 8 janvier 1974.  
« Les Halles centrales s'agrandissent », *Océanes*, septembre 2001, p. 24.  
« Rénovation des Halles centrales : pleine lumière sur la voûte », *Le Havre Libre*, 26 mars 2002, p. 6.  
« Les Halles centrales font peau neuve », *Le Havre Libre* 9 juillet 2002 p. 6.  
« Six mois après leur rénovation : les commerçants des halles dans l'attente », *Le Havre Presse* 17 janvier 2003, p. 7.
- .....

#### **4. DESCRIPTION DU BÂTIMENT**

Ce bâtiment d'un seul niveau est caractérisé par sa toiture constituée de deux voûtes paraboliques intersectées dont l'ossature de béton est garnie de tuileaux de brique. Cette ossature repose sur quatre piliers massifs en béton écartés de 35 mètres et situés aux angles du bâtiment. Cette surface carrée centrale était prolongée sur tout son pourtour par un auvent de 5 mètres de large (qui sert actuellement de toit terrasse à l'extension des murs). Le toit était recouvert de multicouche teinté bordeaux récemment remplacé par du zinc. La quadruple envolée du toit permet d'éclairer le marché. Quatre verrières en verre ondulé armé Ondulit, que Jacques Poirrier préférait au verre armé dépoli, servent de tympan de remplissage entre les murs et la couverture. Les potelets de ces façades vitrées étaient en béton brut de décoffrage. L'ossature en béton des murs était remplie par des plaques de béton préfabriquées recouvertes de mignonnettes apparentes en cassons de marbre blanc. Les façades actuelles sont revêtues de bardeaux de terre cuite.

Le bâtiment d'origine possédait six entrées (deux au milieu des façades nord et sud et quatre sur les façades est et ouest). Les pavillons des commerçants (étals particuliers, poissonnerie) permanents étaient installés sur le pourtour (ainsi que le bureau du gardien, la remise et les sanitaires) et le centre était réservé aux étalagistes pour le marché (35 étals volants). Du carrelage recouvrait le sol des boxes tandis qu'au milieu, un ciment antidérapant avait été prévu. Les sorties étaient en béton de

gravillon lavé et les trottoirs en asphalte coloré. Des baies vitrées avaient déjà été prévues sur la rue Bernardin de Saint-Pierre.

## **5. RAISONS JUSTIFIANT LA SÉLECTION EN TANT QUE BÂTIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE**

### **1. appréciation technique :**

Les fondations ont été exécutées grâce à des pieux de 10 mètres moulés dans le sol.

Dans les avant-projets, on constate que les architectes avaient d'abord songé à utiliser un voile de béton armé pour former la toiture. Cette technique se répandait à cette période, le béton armé étant le seul matériau à pouvoir réaliser des surfaces continues monolithes. Cependant, le système choisi de couverture en corps creux minangois (Minangoy Poyet), c'est-à-dire des tuileaux, qui complètent l'ossature de béton, est judicieux.

Les briques absorbent les phénomènes de condensation et une ventilation haute permanente a été ménagée dans les verrières.

### **2. appréciation sociale :**

Ces halles portaient les espoirs de relance commerciale des quartiers du centre-ville, une zone pleine d'activité avant la guerre notamment grâce à l'ancien marché. L'enjeu était de rénover les méthodes commerciales et d'animer la ville. A leur ouverture, les halles étaient qualifiées avec emphase de « premier supermarché à la française » (*Le Havre Libre* 6 mai 1960). A cette époque, les marchandises se diversifient et l'alimentation laisse de la place à un marchand de bonneterie, un disquaire ou un radio électricien.

### **3. appréciation artistique et esthétique :**

L'esthétique des Halles se rapproche davantage de celle des années 1950 que de celle de Perret. Le rapport de ses formes courbes avec l'espace urbain rectiligne environnant rappelle la place voisine sur laquelle se trouve le Volcan d'Oscar Niemeyer, construit vingt ans plus tard. Les halles comme le théâtre animent la ville en se démarquant des bâtiments de l'atelier de Reconstruction du Havre.

Une étude a récemment mis au point de nouvelles combinaisons de couleurs pour rendre les stands plus avenants.

### **4. statut canonique (local, national, international) :**

### **5. évaluation du bâtiment en tant qu'édifice de référence dans l'histoire de l'architecture, en relation avec des édifices comparables :**

Le système choisi par les architectes des halles est une réinterprétation moderne – sous l'inspiration des formes obtenues par les voiles de béton – des dessins traditionnels de stéréotomie et notamment de la technique de la pénétration de voûtes en berceau.

Dans l'après-guerre, les magazines d'architecture diffusent de nouvelles références, essentiellement sud-américaines, qui exploitent avec virtuosité la technique des voiles et des coques pour créer des formes libres. Dès 1933, l'ingénieur Eduardo Torroja construit le marché d'Algesiras, en Espagne, exemplaire de l'esthétique de la pureté formelle de l'architecture des voiles minces : il est couvert d'une calotte sphérique autoportante sur plan polygonal ne comportant aucune nervure raidisseuse mais stabilisée par les plis des auvents et un tirant périphérique pré-tendu. En France, le marché couvert circulaire de Royan (1946-1956) conçu par les architectes André Morisseau et Louis Simon secondés par les ingénieurs Bernard Laffaille et René Sarger connaît un retentissement international. Il est considéré comme une étape historique pour le renouvellement des formes architecturales. Composée de plusieurs voûtes en voiles de béton, son architecture témoigne de la parfaite adéquation entre le projet et sa matérialisation. Dans toutes ces constructions, la technique devient elle-même expression architecturale. Le restaurant de Xochimilco, au Mexique, par l'ingénieur Félix Candela en 1958, est un chef-d'œuvre de la combinaison complexe de voiles minces.

## 6. PHOTOGRAPHIES ET ARCHIVES VISUELLES

### 1. archives visuelles originales :

- 1 Vue générale des Halles à leur ouverture
- 2 Vue intérieure à l'ouverture, *Le Havre Libre*

### 2. photographies et dessins récents :

- photographies numériques (Raphaëlle Saint-Pierre, juillet 2004)
- 3 Vue depuis la rue Voltaire
- 4 Vue depuis la rue Voltaire
- 5 Extension rue Bernardin de Saint-Pierre
- 6 Intérieur
- 7 Détail de la voûte
- 8 Détail de la voûte

.....

**Rapporteur : Raphaëlle SAINT-PIERRE** (sous la direction scientifique de Fabienne Chevallier et Joseph Abram, septembre 2004)